

Le vingt février deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc AVENARD, Maire.

Date de convocation : 14 février 2026

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Absent	Donne Pouvoir à
AVENARD	Marc	Maire	X		
HERVIER	Murielle	1 ^{er} adjoint	X		
GUILLE DES BUTTES	Jean-Luc	2 ^{ème} adjoint	X		
MAHARAUX	Sylviane	3 ^{ème} adjoint	X		
LEMARIE	Pascale	Conseiller délégué	X		
VICTOR	Christophe	4 ^{ème} adjoint	X		
BAUCHER	Sandrine	Conseiller	X		
AYMA	Yucel	Conseiller		X	
BOURGINE	Delphine	Conseiller	X		
BONHOMME	Jérémy	Conseiller		X	
BOYER	Isabelle	Conseiller		X	
JACQUINOD	Marc	Conseiller	X		
MAZAS	Nadine	Conseiller	X		
MANUGUERRA	Serge	Conseiller délégué	X		
ANDIOLE	Emilie	Conseiller		X	Delphine BOURGINE
MEERSCHAUT	Johann	Conseiller délégué	X		
FOURNIER	Maryvonne	Conseiller		X	Serge MANUGUERRA

- Nombre de membres en exercice : 17
- Nombre de membres présents : 12
- Nombre de membres votants : 14
- Nombre de membres absents : 3

Ordre du jour

➤ Affaires Financières

- Compte financier unique 2025 : budget communal
- Affectation des résultats : budget communal
- Budget primitif 2026 : budget communal M57
- Fongibilité des crédits M57
- Subvention exceptionnelle CLAP et ASC
- Avenants restaurant scolaire

➤ Affaires scolaires

- Tarification restauration enseignantes

➤ Affaires générales

- Organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2026
 - ⇒ Composition du bureau de vote
 - ⇒ Planning de permanence
- Bilan ASC Mézières
- Urbanisme
 - ⇒ Délibération achat parcelle voirie Mr FILLON
 - ⇒ DIA

➤ Questions diverses

Début de Séance : 19h00

M. MEERSCHAUT est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

I. Affaires Financières

I.1 Compte financier unique 2025 : budget communal

Ajourné à la suite d'une panne du logiciel HELIOS au niveau national

I.2 Affectation des résultats : budget communal

Ajourné à la suite d'une panne du logiciel HELIOS au niveau national

I.3 Budget primitif 2026 : budget communal M57

Ajourné à la suite d'une panne du logiciel HELIOS au niveau national

I.4 Fongibilité des crédits M57

Ajourné à la suite d'une panne du logiciel HELIOS au niveau national

I.5 Subvention exceptionnelle CLAP et ASC

Délibération 2026-005

Dans le cadre de l'organisation conjointe de la Mairie avec le CLAP (Création Luraysienne Animation Partage), Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1200 €. Adopté par le Conseil Municipal à 13 voix « Pour » et 1 abstention.

Délibération 2026-006

Dans le cadre de la convention avec l'ASC Mézières (Association Sportive et Culturelle), Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 €.

II. Affaires scolaires

II.1 Tarification restauration enseignantes

Aucune modification n'a été apportée au prix actuellement pratiqué.

III. Affaires générales

III.1 Organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2026

III.1.1 Composition du bureau de vote

Nom	Prénom	Fonction	
AVENARD	Marc	Maire	Président
JAM	Isabelle	Conseiller	Comptage bâtons
BOURGINE	Delphine	Conseiller	Comptage bâtons
BAUCHER	Sandrine	Conseiller	Assesseur
BONHOMME	Jérémy	Conseiller	Assesseur
BOYER	Isabelle	Conseiller	Assesseur
MANUGUERRA	Serge	Conseiller délégué	Comptage bâtons
MEERSCHAUT	Johann	Conseiller délégué	Secrétaire
MAZAS	Pascal		Enveloppe
AVENARD	Christine		Enveloppe
GLON	Mireille		Enveloppe

III.1.2 Planning de permanence

Nom	Prénom	Fonction	8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
AVENARD	Marc	Maire	Urne			
HERVIER	Murielle	1 ^{er} adjoint	Emargement			
GUILLE DES BUTTES	Jean-Luc	2 ^{ème} adjoint				Entrée
MAHARAUX	Sylviane	3 ^{ème} adjoint				Urne
LEMARIE	Pascale	Conseiller délégué				Emargement
VICTOR	Christophe	4 ^{ème} adjoint		Entrée		
BAUCHER	Sandrine	Conseiller			Urne	
JACQUINOD	Marc	Conseiller		Urne		
MAZAS	Nadine	Conseiller		Emargement		
MANUGUERRA	Serge	Conseiller délégué			Entrée	
ANDIOLE	Emilie	Conseiller			Emargement	
MEERSCHAUT	Johann	Conseiller délégué	Entrée			

III.2 Bilan ASC Mézières

L'objectif communal : devenir autonome pour ne plus solliciter l'ASC sur le temps périscolaire.

III.3 Urbanisme

III.3.1 Délibération achat parcelle voirie Mr FILLON

Délibération 2026-007

Monsieur le Maire propose de se porter acquéreur de la parcelle de terrain cadastrée AB0368 d'une superficie de 288 m² appartenant à M. FILLON Alain.

L'acquisition se fera pour un montant total de 3000 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'acquisition du terrain et autorise le Maire à signer tous documents en rapport avec cette affaire.

III.3.2 DIA

La commune de Luray ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur la parcelle AB0009 et AB0387.

IV. Travaux restaurant scolaire et salle multi activités

Lors de l'exécution des travaux, certaines adaptations techniques se sont révélées nécessaires afin d'assurer la bonne réalisation de l'opération ; elles donnent lieu à l'établissement d'avenants concernant les lots suivants :

- Lot n°1 : VRD (Voirie et Réseaux Divers)
- Lot n°2 : Gros œuvre
- Lot n°4 : Charpente bois
- Lot n°5 : Couverture tuiles
- Lot n°6 : Menuiseries extérieures
- Lot n°8 : Cloisons – Doublage
- Lot n°9 : Électricité
- Lot n°12 : Carrelages – Faïences

L'ensemble de ces avenants entraîne une plus-value globale de 1 370 € HT sur le montant initial des marchés ; ces modifications n'altèrent pas l'économie générale du marché et restent conformes aux dispositions du Code de la commande publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve les avenants aux marchés de travaux et précise que ces avenants représentent **une plus-value totale de 1 370 € HT** et autorise Monsieur le Maire à signer lesdits avenants ainsi que tous documents nécessaires à leur exécution.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

V. Questions diverses

Marc AVENARD

- Il s'agit du dernier Conseil Communautaire et dernier conseil municipal avant les élections.
Le Maire remercie les conseillers pour leur confiance à son égard.

Christophe VICTOR

- Les emplois saisonniers seront reconduits et signalés dans le Clairét.

Serge MANUGUERRA

- Un exercice PPMS produit chimique a été réalisé mais il sera nécessaire de modifier les messages transmis pendant l'exercice.

Pascale LEMARIE

- Problème non résolu à l'Espace Clairét : adoucisseur et eau chaude dans les loges
- Problème résolu : infiltration d'eau dans les loges
- Evènement à venir : 8 novembre 2026, le CLAP organisera un loto pour l'Entraide.

Séance levée à 21h35.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 Mars 2026 à 19h00 à la Mairie.

Le Secrétaire

Johann MEERSCHAUT

Le Maire

Marc AVENARD